

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Présentation

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - option littéraire s'adresse à toute personne n'ayant pas obtenu le baccalauréat et souhaitant entreprendre des études supérieures ou se présenter à des concours. Le DAEU confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au baccalauréat (Art.2, décret n°94 684 du 3 août 1994) et est homologué de droit au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation (Art.8, loi n°71 577 du 16 juillet 1971).

Organisation de la formation

Formation en présentiel

La formation DAEU "A" à l'Université Rennes 2 se déroule pendant une année universitaire (de septembre à juin) par série de cours hebdomadaires qui ont lieu le soir et pendant la journée pour les matières suivantes : français 60h, anglais 60h, histoire 60h, Géographie 60h

Cours en ligne

Des cours en ligne "interactifs" vous sont proposés par le biais du Campus Numérique de Bretagne (CNB) : géographie, histoire, anglais et français.

Cours du CNED

Tout.e candidat.e souhaitant préparer un ou plusieurs autres des modules proposés par l'université (allemand, espagnol, italien, mathématiques, philosophie) est invité à se tourner vers le CNED. La formation se déroule également sur une année universitaire et doit faire l'objet d'une inscription à l'université.

L'examen final comporte 4 épreuves :

- > 2 épreuves obligatoires (français et langue vivante 1)
- > 2 épreuves optionnelles obligatoires (géographie, histoire, LV2, LV3, mathématiques ou philosophie)

Choix de l'examen

Formule à choisir lors de l'inscription :

- > Examen bloqué : les 4 épreuves sont présentées au cours de la même session
- > Examen par unités capitalisables: 1, 2 ou 3 épreuves peuvent être présentées au cours de la même session

Admission

Modalités d'inscription

La première inscription au DAEU est obligatoirement précédée d'un entretien permettant notamment de faire le point sur le niveau de connaissances, la situation professionnelle, l'objectif de la préparation et le projet du candidat. Cet entretien est assuré par un.e enseignant.e du DAEU.

Cours en présentiel :

- **Inscription** avant le mercredi 13 septembre 2023 (pas d'inscription possibles après cette date).
- **Semaine de pré-rentree** : semaine du lundi 18 septembre 2023
- **Début des cours** en présentiel : semaine du 25 septembre 2023.

Cours en distanciel :

- **Inscription** avant le mercredi 20 septembre 2023 (pas d'inscription possibles après cette date).
- **Semaine de pré-rentree** : semaine du lundi 18 septembre 2023.
- **Début des cours** en distanciel à partir du 2 octobre 2023

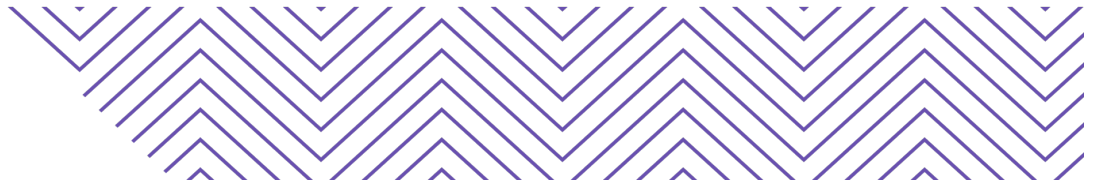
NB : l'inscription à cette formation ne confère pas le statut d'étudiant mais le statut de stagiaire de la formation continue.

Public cible

Sont admis.es à s'inscrire les candidat.e.s ayant **interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins** et qui satisfont à l'une des conditions suivantes :

- > soit avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle ;
- > soit avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Les ressortissant.e.s étranger.ère.s doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen. Les candidat.e.s handicapé.e.s peuvent être dispensés de tout ou partie des conditions d'inscription aux épreuves par dérogation du recteur de l'académie de résidence du candidat et après avis du président de l'Université concernée.



Infos pratiques

- > Composante : Service Formation Continue et Alternance
- > Niveau d'étude visé : Bac ou équivalent
- > Durée : 1 an
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation continue, Formation à distance
- > Formation à distance : Oui
- > Lieu d'enseignement : Rennes, St-Brieuc
- > Campus : Rennes, Villejean, St-Brieuc, Mazier

Infos complémentaires

- > [Plaquette du DAEU](#)

